

Arrêté GS/24-019

CDG.24.080

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SOMME

**ARRÊTÉ PORTANT
CONSTITUTION DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL PLACE AUPRES DU CENTRE DE GESTION
DE LA SOMME**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu l'arrêté ministériel du 9 mars 2022 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire du 27 mai 2022 relative aux élections des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires et aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 7 juin 2022 fixant à 7 le nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion de la Somme,

Vu le procès-verbal et la proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel du 8 décembre 2022,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme en date du 9 novembre 2020 portant désignation des représentants des élus au Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion de la Somme,

Vu le courriel en date du 24 janvier 2024, adressé par Monsieur Florian Dubois au Centre de Gestion, informant avoir sollicité une disponibilité pour convenances personnelles,

ARRÊTE

Article 1 : Sont désignés en tant que représentants de la collectivité pour siéger au sein du Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion :

Titulaires

Annick MARECHAL
Maire de VAUVILLERS

Bertrand BLAIZEL
Maire de LE MESGE

Christelle LEFEVRE
Maire de MAILLY MAILLET

Suppléants

Denis DEMARCY
Maire de BONNAY

Monique VAQUETTE
Maire de BRAY SUR SOMME

François THIVERNY
Maire de BEAUCAMPS LE VIEUX

Article 2 : Ont été élus, en qualité de représentants du personnel pour siéger au sein du Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion :

Titulaires

Linda ROELENS
Adjointe d'animation principale 2^{ème} classe
S.I.S.C.O. de l'Hallue
(C.G.T.)

Mohamed ZARKANI
Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
Mairie de SALOUEL
(C.G.T.)

Johann FORTIER
Agent de maîtrise
Mairie de FEUQUIERES-EN-VIMEU
(C.G.T.)

Jacky DUFAUX
Adjoint technique principal 1^{ère} classe
Mairie de GAMACHES
(C.G.T.)

Nathalie BLOT
Attachée principale
Communauté de Communes du Val de Somme
(C.F.D.T.)

Suppléants

Nathalie HERVE
A.T.S.E.M principale 2^{ème} classe
Mairie de FLESSELLES
(C.G.T.)

Dorine GULRICH
Adjointe d'animation principale de 1^{ère} classe
Mairie de MONCHY LAGACHE
(C.G.T.)

Grégory GOURLAY
Adjoint technique principal 2^{ème} classe
Mairie de SAINT-QUENTIN-LAMOTTE
(C.G.T.)

Sara REVELLE
Adjointe technique
Mairie d'AULT
(C.G.T.)

Corinne GUENET
Adjointe administrative principale 1^{ère} classe
Mairie de SAINT SAUVEUR
(C.F.D.T.)

Arrêté GS/24-019

Titulaires

Olivier MENCHEZ
Attaché
C.C.A.S. d'HORNOY-LE-BOURG
(C.F.D.T.)

Frédéric DELASSALLE
Garde-Champêtre Chef
Mairie de DOMART-EN-PONTHIEU
(C.F.T.C.)

Suppléants


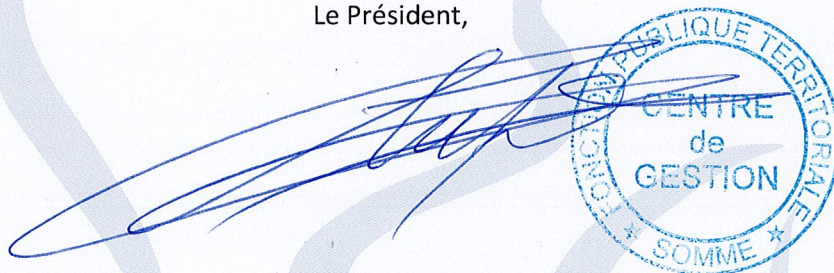
Laurent VON SIEBENTHAL
Brigadier-Chef principal
Mairie de NESLE
(C.F.D.T.)

Cyrille LEDDA
Attaché
Mairie de LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS
(C.F.T.C.)

Article 3 : Mesdames et Messieurs les Maires des collectivités et Présidents des établissements affiliés au Centre de Gestion sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Somme.

Fait à Amiens, le 11 mars 2024

Le Président,



CENTRE
de
GESTION
* SOMME *

Claude CLIQUET

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté.